

QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES

N° 9-18

Objet : Service de nettoyage, de conciergerie, d'entretien des espaces verts et de déneigement

Référence : EE2-AO-PO-2026-026

Mode de passation : procédure ouverte

Mode d'attribution : adjudication à l'offre économiquement la plus avantageuse

Pouvoir adjudicateur : Ecole Européenne Luxembourg 2

Dans le cadre du marché en objet, des soumissionnaires ont posé les questions suivantes :

9. Précisions relatives aux l'entretien des surfaces vitrées de la pergola extérieure

Concernant l'entretien des surfaces vitrées, la pergola extérieure (préaux ou auvents dans les cours de récréation) nécessite-t-elle un traitement ou une méthode de nettoyage spécifique en raison de la nature de son vitrage ?

Non, ces préaux ne font pas partie du contrat.

Il s'agit de coussins gonflables qui font l'objet d'un contrat de maintenance séparé.

10. Précision relative aux stores lors des interventions de nettoyage

Dans le cadre de l'entretien des stores, qui sera chargé de leur manipulation (montée, descente et orientation) lors des interventions de nettoyage ?

C'est le service « gardiennage » ou le service technique de l'école qui manipulera les stores.

11. État des lieux avant la prise en charge du marché

Un état des lieux contradictoire sera-t-il organisé avant la prise en charge du marché ?

Oui, cela est indiqué à l'Article 2.3 – Transition et démarrage du marché, page 15 :

« Un état des lieux contradictoire des locaux, clés, badges, matériels éventuellement confiés et stocks concernés est établi avant le début des prestations. »

12. Date maximale d'attribution du marché

Quelle sera la date maximale d'attribution du marché ?

La date d'attribution du marché dépendra du déroulement de la procédure et des délais nécessaires à l'évaluation des offres.

Le pouvoir adjudicateur prévoit de finaliser la procédure dans les meilleurs délais et informera les soumissionnaires de la décision d'attribution conformément aux règles applicables.

13. Remise en état avant le démarrage des prestations régulières

Une prestation de remise en état des locaux est-elle prévue avant le démarrage des prestations régulières ?

Non, il n'y aura pas de remise en état des locaux préalablement au démarrage du contrat.
Le programme de nettoyage sera la continuité du contrat précédent et reprendra là où s'arrêtera l'ancien contrat.

14. Ascenseurs – nombre et caractéristiques des bâtiments

Pouvez-vous préciser le nombre d'ascenseurs présents dans les différents bâtiments concernés par le marché ainsi que, le cas échéant, leurs dimensions ou capacités ?

Les informations relatives aux ascenseurs sont reprises en annexe 19.

15. Transmission électronique des documents – taille des fichiers

Dans le cadre de la remise électronique de l'offre, quelle procédure doit être suivie lorsque la taille des documents ou des fichiers à transmettre dépasse la capacité maximale d'envoi par courrier électronique ?

Lorsque la taille des fichiers ne permet pas leur transmission en un seul courriel, le soumissionnaire est invité à répartir les documents en plusieurs courriels, en veillant à ce que l'ensemble de l'offre soit transmis à l'adresse électronique indiquée dans les documents du marché et dans le respect de la date et de l'heure limites de réception des offres.

Le soumissionnaire peut également utiliser un service sécurisé de transfert de fichiers, tel que WeTransfer, à condition que le lien de téléchargement soit transmis à l'adresse électronique indiquée dans les documents du marché, dans le respect de la date et de l'heure limites de réception des offres.

Le soumissionnaire doit s'assurer que le lien reste accessible pendant une période suffisante et que l'ensemble des documents constitutifs de l'offre peut être téléchargé. Il lui appartient également de conserver les preuves d'envoi et de s'assurer de la bonne réception de son offre. Il appartient au soumissionnaire de s'assurer de la bonne réception de l'ensemble des courriels et de conserver les preuves d'envoi correspondantes.

16. Transport des containers à déchets

Le soumissionnaire peut-il proposer des équipements ou accessoires complémentaires pour le système de transport des containers à déchet, notamment des attaches ou dispositifs à placer sur les containers ?

Oui. Le soumissionnaire peut proposer des accessoires, attaches ou dispositifs complémentaires compatibles avec les containers de l'école.

17. Prestation de permanence et ressources humaines

À la page 40 du cahier des charges, pourriez-vous préciser si la prestation prévue sur la plage horaire concernée correspond à une prestation de permanence ou à un nettoyage approfondi ?

Par ailleurs, le cahier des charges ne prévoyant aucun agent de nettoyage sur site durant cette plage horaire, les soumissionnaires doivent-ils prévoir la mise à disposition d'effectifs supplémentaires afin d'assurer cette prestation ?

Primaire	Nettoyage des sanitaires en journée chaque lundi et mercredi scolaire entre 11h30 et 13h30	144
Maternelle	Nettoyage des sanitaires en journée chaque lundi scolaire entre 11h30 et 13h30	72
Secondaire et administration	Nettoyage des sanitaires en journée chaque jour scolaire entre 09h et 15h00	1080

Le chapitre 3.8 indique les moyens humains minimaux.

Ces prestations sont donc à réaliser impérativement.

Ce sont des prestations de permanence pour réaliser le nettoyage des WC durant les journées et créneaux indiqués.

18. Service hivernal – Modalités de déclenchement et zones d'intervention

Durant la journée, est ce que nous gardons la main sur la décision d'intervenir en fonction des codes météo lux ou le EEL2 fait-il la demande ?

Le Prestataire garde la main sur la décision d'intervenir.

Doit-on traiter les places de parking ou seulement les voiries ?

Il n'est pas nécessaire de déneiger les places de parking